



**La Préfecture des Côtes d'Armor vous informe que Météo France a placé le département des Côtes d'Armor en vigilance jaune situation météorologique à surveiller pour un risque d'orages violents à partir du mercredi 8 septembre 2021 à 00H00 jusqu'au jeudi 9 septembre 2021 à 00H00.**

Qualification de l'événement et évolution prévue :

Il est attendu dans la nuit de mardi à mercredi une première salve orageuse qui concernera l'Est du département. Ces orages pourront être localement violents avec des rafales de vent de 80 km/h, de fortes averses (30 mm possibles en 1 h) et des chutes de grêle. Cette zone orageuse s'évacuera par le département de la Manche en début de matinée de mercredi. Le caractère ponctuel de ces orages violents ne justifie pas une vigilance orange.

Conseils :

- s'éloigner des arbres et des cours d'eau,
- se tenir informé et éviter de se déplacer,
- protéger les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés,
- éviter d'utiliser son téléphone et les appareils électriques,
- s'abriter dans un bâtiment en dur.